



Form'Intuitive s'est engagé sur le champ du Handicap en nommant un référent.

Il travaille en collaboration avec les entreprises, les partenaires du service public de l'emploi, l'équipe pédagogique afin de proposer une intégration et un suivi en entreprise et en formation de qualité. Il est chargé d'accueillir et d'accompagner la personne en situation de handicap tout le long de son parcours.

Un accueil individuel est assuré avant le démarrage du contrat de travail, il permet d'envisager les adaptations nécessaires en entreprise et/ou en formation.

Selon cet entretien, le référent handicap prend contact avec le CAP Emploi pour envisager la mise en place des adaptations.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les adaptations en formation sont validées avec l'équipe de formateurs :

- Aménagement des rythmes d'apprentissage (durée globale de la formation, durée des séquences pédagogiques, temps de pause, rythme d'acquisition des connaissances.)
- Adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils (capacité à se concentrer, d'appréhender des concepts, accessibilité des supports et outils)
- Adaptation des évaluations d'acquisition des compétences en cours de formation et à la fin de la formation (conditions d'examens aménagées).
- Aménagement de l'environnement de la formation (accessibilité salle de cours, lieu ressources, sanitaires, espace de restauration etc.)

Une sensibilisation des équipes est réalisée afin de prendre en compte une approche globale de personne en situation de handicap.

Une sensibilisation du groupe de formation est également faite selon les besoins et la typologie de handicap.

Des informations sur le thème du handicap sont accessibles sur l'espace formateur